

NOUVEAU MONDE ANNONCE L'ÉMISSION D' ACTIONS ORDINAIRES EN RÈGLEMENT DES INTÉRÊTS DUS À UN DÉTENTEUR D'OBLIGATION

CE COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE DIFFUSÉ, PUBLIÉ OU DISTRIBUÉ, EN TOUT OU EN PARTIE, AUX
ÉTATS-UNIS

SAINT-MICHEL-DES-SAINTS, QUÉBEC, le 31 décembre 2020 – Nouveau Monde Graphite (« **Nouveau Monde** » ou la « **Société** ») ([TSXV : NOU](#) ; [OTCQX : NMGRF](#) ; [Francfort : NM9](#)) annonce l'émission de 766,351 actions ordinaires de la Société (les « **Actions ordinaires** »), au prix de 1.04\$ par Action ordinaire, en contrepartie d'intérêts dus sur l'obligation convertible garantie d'un capital de 15 millions \$ que la Société a émise à Pallinghurst Graphite Limited (« **Pallinghurst** ») tel qu'annoncé par le communiqué de presse daté du 15 juillet 2020.

Le règlement d'intérêts sous forme d'Actions ordinaires de la Société a lieu en faveur de Pallinghurst, un porteur de plus de 10 % des titres de la Société, ce qui constitue une « opération avec une personne apparentée » au sens du *Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières* (le « *Règlement 61-101* ») et au sens de la *Politique 5.9 de la Bourse de croissance TSX - Mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières*. Cependant, les administrateurs de la Société qui ont voté ont déterminé que les dispenses de l'obligation d'évaluation officielle et de l'approbation des porteurs minoritaires, prévues respectivement aux articles 5.5 a) et 5.7 1) a) du *Règlement 61-101* peuvent être invoquées, car ni la juste valeur marchande des Actions ordinaires émises à cet initié ni la juste valeur marchande de la contrepartie payée ne dépassent 25 % de la capitalisation boursière de la Société. Aucun administrateur de la Société n'a exprimé d'opinion contraire ou de désaccord en lien avec ce qui précède.

L'émission des Actions ordinaires est conditionnelle à l'approbation de la Bourse de croissance TSX et sera sujette à une période de conservation de 4 mois et un jour.

Une déclaration de changement important relative à cette opération avec une personne apparentée sera déposée par Nouveau Monde dans un délai moindre que 21 jours avant la date prévue pour l'émission des Actions ordinaires en raison du fait que les modalités dans le cadre de l'émission des Actions ordinaires n'étaient pas déterminées.

À propos de Nouveau Monde

Nouveau Monde est en voie de devenir un acteur clé de la révolution des énergies durables. La Société développe la seule source pleinement intégrée de matériaux écologiques d'anodes pour batteries en Amérique du Nord. Ciblant un lancement de ses opérations commerciales à pleine

capacité pour le début de l'année 2023, la Société fournira des solutions carboneutres avancées de matériaux à base de graphite pour les marchés en pleine expansion des piles à combustible et des batteries Li-ion. Avec ses opérations à faible coût et en respectant les plus hautes normes ESG, Nouveau Monde deviendra un fournisseur stratégique pour les grands fabricants de batteries et de véhicules partout dans le monde, assurant un approvisionnement robuste et fiable en matériaux avancés tout en garantissant la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement.

Médias

Julie Paquet
Directrice, Communications
450-757-8905, poste 140
jpaquet@nouveau monde.ca

Investisseurs

Christina Lalli
Directrice, Relations avec les investisseurs
438-399-8665
clalli@nouveau monde.ca

Abonnez-vous à notre fil de nouvelles : <http://nouveau monde.ca/en/support-nmg/>

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Tous les énoncés, autres que les faits historiques, contenus dans le présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, toute information sur l'émission d'Actions ordinaires à Pallinguhurst en règlement des intérêts dus et, en général, le paragraphe « À propos de Nouveau Monde Graphite » ci-dessus, qui décrit essentiellement les perspectives et les objectifs de Nouveau Monde, constituent de « l'information prospective » ou des « énoncés prospectifs » selon le sens attribué par certaines lois sur les valeurs mobilières, et sont fondés sur des attentes, des estimations et des prévisions faites en date du présent communiqué de presse. Les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par Nouveau Monde au moment où ces énoncés ont été formulés, sont assujetties à des incertitudes et à des imprévus importants sur les plans opérationnel, économique et concurrentiel. Ces estimations et ces hypothèses peuvent s'avérer inexactes.

Plusieurs de ces incertitudes et de ces imprévus peuvent affecter directement ou indirectement ou pourraient faire en sorte que les résultats ou le rendement réels diffèrent considérablement de ceux avancés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de manière importante de ceux anticipés dans ces énoncés. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but de fournir de l'information sur les attentes actuelles de la direction et ses plans pour l'avenir. Nouveau Monde n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs, ni d'expliquer toute différence importante entre les événements réels subséquents et ces énoncés prospectifs, sauf tel que l'exigent les lois en valeurs mobilières applicables.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

De plus amples renseignements concernant Nouveau Monde sont disponibles dans la base de données SEDAR (www.sedar.com) et sur le site internet de Nouveau Monde au : www.NouveauMonde.ca.